



"Ce dossier de plans est destiné à la seule demande d'autorisation administrative. Il ne saurait en aucun cas être considéré comme un dossier d'exécution des ouvrages. Le dimensionnement précis ne pourra être déterminé qu'après études, calculs des BET pour conformité aux normes constructives et parasismiques (si nécessaires) et normes d'économie d'énergie applicables", ainsi que toutes règles et normes constructives en cours au moment de la construction de l'édifice. Les représentations graphiques (plans, coupes, élévations, vues intérieures et extérieures, aménagement, ne sont que des "vues d'artistes" de mise en scène de mobiliers et ne sont en aucune façon contractuelles. "

Construction de 2 maisons individuelles
SARL Terre d'Architecte
 Alexis Ballansat - Architecte HMO-NP
 117, Allée du Centre Tertiaire - 84800 Lagnes



PRO&INVEST'IMMO - Eric CABALLERO
 Maître d'ouvrage du projet
 28, Boulevard TREWEY
 84170 MONTEUX

Dossier de Permis de Construire
 Avenue d'Estienne d'Orves
 13160 CHATEAURENARD

PC 5
 FACADES PROJET 1/100